AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL EN VUE DE L'ORGANISATION DE SESSIONS DE FORMATION AU DEUST PHARMACIE A LA FACULTE DES METIERS - ECOLE HOTELIERE DE CANNES

I- IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE CONSULTANTE

VILLE DE CANNES
Faculté des Métiers - Ecole Hôtelière de Cannes,
54/56 rue de Cannes, 06150 Cannes la Bocca
Téléphone : 04 93 90 43 53
Télécopie : 04 97 06 43 72

II- OBJET DES AUTORISATIONS

La Ville de Cannes lance la présente consultation, afin d'autoriser l'occupation temporaire de locaux au sein de l'établissement Faculté des Métiers - Ecole Hôtelière de la Ville de Cannes, situés au 54/56 rue de Cannes, 06150 Cannes la Bocca, en vue de l'organisation de cours dans le cadre de la préparation au DEUST de pharmacie.

La présente A.O.T sera consentie à titre précaire et révocable, conformément à l'article L. 2122-3 du même code. Il s'agit de mettre à disposition principalement et à raison de 2 journées par semaine un amphithéâtre à usage de formation, pour la préparation du DEUST de pharmacie, pour une durée de 3 ans à partir de la rentrée 2025. Cette occupation se fera moyennant le versement d'une redevance calculée par journée d'occupation des locaux, et incluant des frais hebdomadaires de remise en état, selon la grille tarifaire en vigueur.

III- CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES

Une visite sur site est obligatoire.
Les dossiers des candidats devront avoir été reçus à la Faculté des Métiers - Ecole Hôtelière de Cannes sous pli recommandé avec accusé de réception. Les plis devront être reçus au plus tard le 12/05/2025 à 17 heures heure française.

IV- AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher exclusivement par Email de la Faculté des Métiers - Ecole Hôtelière de Cannes, service comptabilité, 54/56 rue de Cannes, 06150 Cannes la Bocca :

Mme Caroline DESBOURDIEUX
caroline.desbourdieux@ville-cannes.fr